



DIRT JUICE BOSS

Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission. Date de création: 01/02/2018 Version: 1.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identifiant du produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : DIRT JUICE BOSS
Code du produit : DJB500
Utilisations déconseillées : Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la section 1.2.1, sans avoir au préalable demandé l'avis du fournisseur.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Principale catégorie d'utilisation : Utilisation par les consommateurs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire n'est disponible

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité et de l'importateur

VeloBrands Ltd Copplestone	SARL Apesud Cycling
Mill Copplestone	12 rue des cades
Devon	34680 Saint-Georges-d'Orques
EX17 5NF	Tel: 04 34 17 03 80
Tel: 01363 85617	contact@apesud.com
sales@juicelubes.co.uk	

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence : 01363 85617
Numéro de téléphone importateur : 04 34 17 03 80

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Danger par aspiration (Asp. Tox.) 1: H304

Lésions oculaires graves (Eye Irrit.) 2: H319; -: EUH066

Texte intégral des déclarations H : voir section 16

Effets physicochimiques, sanitaires et environnementaux néfastes

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une grave irritation des yeux. Une exposition peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage supplémentaire à afficher Pictogrammes de danger (CLP)



GHS07



GHS08

Mot signal (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une grave irritation des yeux.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
EUH066 - Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des craquelures de la peau.

DIRT JUICE BOSS

Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission. Date de création: 01/02/2018

Version: 1.0

Conseils de prudence (CLP)

P280 - Porter des lunettes et des gants de protection
P301+P310 - IF SWALLOWED: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331 - Ne pas faire vomir
P305+351+338: IF IN EYES: Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et si cela est facile à faire. Poursuivre le rinçage.
P337+313: Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Fermeture à l'épreuve des enfants : Applicable
Avertissement tactile : Applicable

2.3. Autres risques

Autres risques ne contribuant pas à la classification : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux :

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATIQUES - REACH enregistré

Nombre(s): 01-2119457273-39

EINECS	CAS	PBT / WEL	CLP Classification	%
918-481-9	-	-	Danger par aspiration (Asp. Tox.) 1: H304	30-50%

HYDROCARBURES, C11-14, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLIC, <2% AROMATIQUES - REACH enregistré

Nombre(s): 01-2119456620-43-XXXX

EINECS	CAS	PBT / WEL	CLP Classification	%
926-141-6	-	-	Danger par aspiration (Asp. Tox.): H304; -: EUH066	30-50%

AMIDES EN C8-18 (NUMÉROTÉS PAIRS) ET EN C18-NON NUMÉROTÉS, N,N-BIS(HYDROXYÉTHYL)

EINECS	CAS	PBT / WEL	CLP Classification	%
931-329-6	68155-07-7	-	Irritation oculaire (Eye Dam.) 1: H318; Skin Irrit. 2: H315	1-5%

ALCOOLS EN C9-11, RAMIFIÉS ET LINÉAIRES, ÉTHOXYLÉS

EINECS	CAS	PBT / WEL	CLP Classification	%
500-446-0	160901-09-7	-	Irritation oculaire (Eye Dam.) 1: H318	1-5%

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux : Baigner l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire immédiatement un demi-litre d'eau. Transférer à l'hôpital dès que possible.
Inhalation : Retirer la victime de l'exposition en veillant à sa propre sécurité. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes/blessures après inhalation : L'absorption par les poumons peut se produire et provoquer des symptômes similaires à ceux de l'ingestion.
Symptômes/blessures après ingestion : La bouche et la gorge peuvent être douloureuses et rouges. Il peut y avoir des difficultés à avaler. Des nausées et des douleurs d'estomac peuvent survenir. Des vomissements sont possibles.
Contact avec la peau : Une légère irritation peut se produire à l'endroit du contact.
Contact avec les yeux : Une irritation et une rougeur sont possibles.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

DIRT JUICE BOSS

Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission. Date de création: 01/02/2018

Version: 1.0

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Il convient d'utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu environnant. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Se référer à la section 8 de la FDS pour les détails de la protection personnelle. Retourner les récipients qui fuient vers le haut pour éviter que le liquide ne s'échappe.

6.2. Précautions environnementales

Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement à l'aide de bacs de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Absorber dans de la terre ou du sable sec. Transférer dans un conteneur de récupération fermable et étiqueté en vue d'une élimination par une méthode appropriée.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Exigences en matière de manutention Éviter la formation ou la propagation de brouillards dans l'air. Éviter le contact direct avec la substance.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Dégraissant émulsifiable

DIRT JUICE BOSS

Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission. Date de création: 01/02/2018

Version: 1.0

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux :

HYDROCARBONS, C10-C13, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS

Limites d'exposition :

Poussière respirable

State	8 hour TWA	15 min. STEL	8 hour TWA	15 min. STEL
EU	-	-	150ppm	-

HYDROCARBURES, C11-14, N-ALCANES, ISOALKANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

UK	1200mg/m3	-	-	-
----	-----------	---	---	---

Valeurs DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Pas de données disponibles.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire	: La protection respiratoire n'est pas nécessaire.
Protection des mains	: Gants de protection.
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité. Veiller à ce que le bain oculaire soit à portée de main
Protection de la peau	: Vêtements de protection.



SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Couleur	: Vert
Odeur	: Mandarine
Taux d'évaporation	: Lent
Oxydant	: Non applicable.
Solubilité dans l'eau	: Miscible
Viscosité	: Non-visqueux
Viscosité cinématique	: <7.0
Méthode d'essai de viscosité	: Viscosité cinématique en 10-6 m2/s à 40°C (ISO 3104/3105)
Point d'ébullition/plage°C	: 175-250
Point de fusion/plage°C	: Non applicable.
Limites d'inflammabilité % : inférieure	: inférieur : 0.6 supérieur : 6.0
Point d'éclair°C	: 68
Coefficient partiel n-octanol/eau	: Pas de données disponibles.
Auto-inflammabilité°C densité	: >200
Pression de vapeur	: Pas de données disponibles.
Densité relative	: 0.860
pH	: Non applicable.
VOC g/l	: Pas de données disponibles.
	: Pas de données disponibles.

9.2. Autres informations

Autres informations : Pas de données disponibles.

DIRT JUICE BOSS

Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission. Date de création: 01/02/2018

Version: 1.0

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Surfaces chaudes. Chaleur. Sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux :

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES

DERMIQUE	RBT	LD50	>5000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>5000	mg/kg

HYDROCARBURES, C11-14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

DERMIQUE	RBT	LD50	>5000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>5000	mg/kg
VAPEURS	RAT	4H LC50	>5000	mg/kg

AMIDES EN C8-18 (NUMÉROTÉS PAIRS) ET EN C18-NON NUMÉROTÉS, N,N-BIS(HYDROXYÉTHYL)

DERMIQUE	RAT	LD50	>2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>5000	mg/kg

ALCOOLS EN C9-11, RAMIFIÉS ET LINÉAIRES, ÉTHOXYLÉS

DERMIQUE	RBT	LD50	>2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>2000	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit :

Risques	Route	Base
Lésions oculaires graves/irritation	OPT	Dangereux : calculé
Risque d'aspiration	-	Dangereux : calculé

Symptoms / routes of exposure

Contact peau : Une légère irritation peut se produire au point de contact. **Contact avec les yeux :** Il peut y avoir des irritations et des rougeurs.

Ingestion: La bouche et la gorge peuvent être douloureuses et rouges. Il peut y avoir des difficultés à avaler. Des nausées et des douleurs d'estomac peuvent survenir. Des vomissements sont possibles.

Inhalation: L'absorption par les poumons peut se produire et provoquer des symptômes similaires à ceux de l'ingestion.

DIRT JUICE BOSS

Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission. Date de création: 01/02/2018

Version: 1.0

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux :

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES

ALGAE	96H LC50	>100	mg/l
FISH	96H LC50	>100	mg/l

HYDROCARBURES, C11-14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

ALGAE	72H IC50	20	mg/l
Daphnia magna	48H EC50	>250	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	>1000	mg/l

AMIDES EN C8-18 (NUMÉROTÉS PAIRS) ET EN C18-NON NUMÉROTÉS, N,N-BIS(HYDROXYÉTHYL)

ALGAE	72H IC50	3.9	mg/l
DAPHNIA	72H ErC50	3.2	mg/l
FISH	96H LC50	2.4	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Biodégradable. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents (ou fait (font) l'objet d'essais en vue d'obtenir une dérogation aux termes de la directive). Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et leur seront communiquées, à leur demande directe ou à la demande d'un fabricant de détergents.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	: Pas de potentiel de bioaccumulation.
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	: Facilement absorbé par le sol.
----------	----------------------------------

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Identification PBT	: Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.
--------------------	--

12.6. Autres effets indésirables

Autres effets indésirables	: Ecotoxicité négligeable.
----------------------------	----------------------------

DIRT JUICE BOSS

Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission. Date de création: 01/02/2018

Version: 1.0

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : Transférer dans un conteneur approprié et organiser la collecte par une entreprise d'élimination spécialisée.

NB : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de réglementations régionales ou nationales en matière d'élimination.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Catégorie de transport: Ce produit ne nécessite pas de classification pour le transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Réglementation spécifique : Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16 : Autres informations

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission.

* indique le texte de la FDS qui a été modifié depuis la dernière révision

Phrases utilisées aux articles 2 et 3 : UH066 : Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des craquelures de la peau.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315: Provoque une irritation de la peau.

H318: Provoque de graves lésions oculaires.

H319: Provoque une grave irritation des yeux.

Clause de non-responsabilité : Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Cette société ne peut être tenue responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.